



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE D'AUTRAY  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DIDACE

## Assemblée publique de consultation

### PROJET DE RÈGLEMENT # 398-2023

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE

- **MODIFICATION AU RÈGLEMENT RELATIF AUX CONDITIONS D'OBTENTION DE PERMIS DE CONSTRUCTION # 063-1989-05**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2023,

- le conseil a adopté le 1<sup>er</sup> projet de règlement # 398-2023 modifiant le règlement original numéro 063-1989-05, intitulé « *Règlement relatif aux conditions d'obtention des permis de construction* », afin de permettre que la construction d'un bâtiment accessoire s'effectue sur un terrain qui n'est pas adjacent à un chemin conforme si le bâtiment principal a été construit conformément.

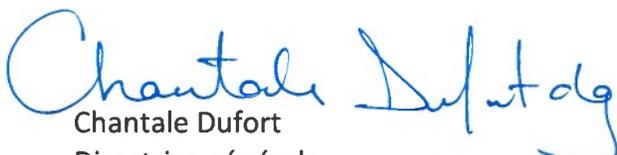
Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 12 juin 2023, à 19 h 00**, en salle du sous-sol de l'école Germain-Caron située au 490, rue Principale.

Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué de même que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 380, rue Principale, du lundi au jeudi, de 9 à 16 heures ou sur le site internet [www.saint-didace.com](http://www.saint-didace.com).

Fait et donné à Saint-Didace ce 15<sup>ème</sup> jour de mai 2023

  
Chantale Dufort  
Directrice générale